Les liens troubles entre Amnesty International et terrorisme

27/03/2014 à 21h55

“*Le jihad de légitime défense est-il antithétique aux droits de l’homme ? Notre réponse est non*” avait déclaré Claudio Cordone, secrétaire général d’Amnesty International en février 2010 relève le Wall Street Journal dans un article intitulé Amnesty International’s Jihad Problem

Le retour en prison depuis trois semaines d’un collecteur de fonds au profit des djihadistes syriens a mis en lumière les ambiguïtés de grandes ONG des droits de l’Homme lorsqu’elles parrainent des terroristes présumés.



Quatre ans après son éviction de la très sérieuse organisation des droits de l’Homme, Amnesty International, Gita Sahgal a vu la justice britannique valider ce qu’elle n’a eu de cesse de dénoncer. L’Anglo-Pakistanais, Moazzam Begg, ex-combattant d’Al-Qaïda dans les montagnes de Tora Bora, libéré de Guantanamo en 2005, devenu porte-parole de CagePrisoners (une

association de défense des musulmans) indemnisé par les autorités britanniques, a donc été remis derrière les barreaux le 1er mars dernier. **L'homme est accusé d'avoir utilisé les fonds récoltés pour financer des groupes terroristes en Syrie.** La preuve, selon Gita Sahgal, qu'Amnesty aurait dû prendre ses distances très tôt avec Begg.

L'instrumentalisation d'organisations caritatives ou d'associations qui prétendent défendre les droits de l'Homme, un concept nouveau pour les islamistes? "Pas du tout", rétorque le spécialiste des mouvements djihadistes, Jean-Charles Brizard, qui rappelle à juste titre, que ce modus operandi était prôné déjà dans le texte fondateur des chefs d'Al-Qaida. "S'ils ont, en effet pendant longtemps, et en priorité, privilégié les organisations caritatives pour cacher leurs véritables motifs, les islamistes et en particulier les Frères musulmans ont fait évoluer leurs actions en se servant depuis quelques années d'organisations des droits de l'Homme, plus compatibles avec ce que l'Occident attend ou veut entendre."

Le JDD